



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 01/06/2021

### **# FranceRelance à La Réunion : Plus de 4 millions d'euros pour recycler les friches et limiter l'artificialisation des sols**

Suite à l'appel à projet pour la revalorisation des friches, l'État consacre à La Réunion une enveloppe de plus de 4 millions d'euros pour requalifier des friches d'origine urbaine, industrielle et commerciale.

La réhabilitation de bâtiments vétustes et inoccupés situés dans des secteurs urbains stratégiques donnera lieu à la création de :

- 30 000 m<sup>2</sup> de logements (dont 25 000 m<sup>2</sup> de logements sociaux),
- 24 000 m<sup>2</sup> de surfaces économiques qui permettront de dynamiser et de renforcer l'attractivité des territoires.

Une fois restructurés, ces espaces serviront à la construction de logements privés ou sociaux, à l'implantation d'activités économiques ou à la création de bureaux. Au total, ce sont plus de 5,4 hectares de surfaces artificialisées qui seront requalifiés et permettront de préserver autant de terres agricoles.

8 opérations seront financées à La Réunion sur la période 2021-2022:

- **Opération « Cannelle », commune de Saint-Benoît**  
Réhabilitation d'un bâtiment situé au centre-ville pour construire une résidence dédiée aux personnes en perte d'autonomie. Elle sera composée de 56 logements. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment sera occupé par des locaux d'activités. Des aménagements paysagers sont également prévus.  
Les travaux sont programmés en novembre 2021.

- Réhabilitation de l'ancien centre artisanal du bois, Rivière Saint-Louis**  
 La requalification de ce site de 6 900m<sup>2</sup> permettra d'implanter un pôle de l'artisanat d'art et de développer des activités économiques, touristiques et culturelles. Il est également prévu d'accueillir des activités de production, des espaces de restauration, des commerces et des espaces de rencontre et d'animation, dans une démarche Haute Qualité Environnementale.  
 Le démarrage des études opérationnelles et des travaux de démolition est prévu en octobre 2021.
- Opération « Vieux Murs », Le Port**  
 Ce projet concerne la réhabilitation de 32 logements inoccupés.  
 Les études opérationnelles débuteront au second semestre 2021.
- Réhabilitation de la Maison des ingénieurs, Le Port**  
 Le projet porte sur la réhabilitation (610 m<sup>2</sup>) et la création (2 400 m<sup>2</sup>) de locaux à fort enjeu patrimonial. Le site abritera notamment le nouveau siège social du Grand Port Maritime de La Réunion. Il est également prévu une restauration des jardins selon un plan de gestion et la création d'un Port Center, véritable trait d'union entre la ville et le port.  
 Les travaux débuteront en novembre 2021.
- Opération « Les Camélias 36 & 38 », Saint-Denis**  
 Le projet prévoit la démolition de 137 logements et la construction de 120 logements.  
 Le début des travaux est programmé en 2022.
- Projet de ZAC Triangle de l'Oasis, Le Port**  
 Ce projet situé dans le périmètre de l'Ecocité, prévoit la construction de pôles d'enseignement, d'activités de service et d'hébergements.  
 Le début des travaux est prévu en septembre 2021.
- Plan de renouvellement urbain (PRU) du Front de mer, Saint-Paul**  
 Le désamiantage, la démolition partielle et la construction de nouvelles infrastructures, de voiries et équipements sont prévus sur ce site.  
 Les travaux sont programmés pour 2022.
- Résorption de friches éparses du centre-ville, Saint-Denis**  
 Ce projet vise à réduire des friches urbaines afin d'apporter des espaces de respiration dans le centre urbain.  
 Le début des travaux est programmé en 2022.

Les 8 sites ont été sélectionnés selon les critères suivants : maturité des dossiers, nombre de logements construits, surface économique créée, caractère prioritaire du secteur au regard des programmes « Quartier Prioritaire de la Ville », « Démarche HQE », « Ecocité » ou « Action Cœur de Ville ».

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)